

# BUDGET PRÉVISIONNEL <sup>1</sup>

« Mouvement à l'Union : Festif Canal »

DÉPENSES <sup>2</sup>		RECETTES	
Frais de location <sup>(a)</sup>	0	Autofinancement	0
Frais de transport <sup>(b)</sup>			
		Participation des personnes <sup>(d)</sup>	
Boissons et alimentation	200,00 €		
		Autres financements	
Achat de fournitures <sup>(c)</sup>		Dynamique Participative Union	3 263,16 €
Assurance			
Tracts, affiches			
Banderoles X 2	80,16 €		
Taxes (SACEM)			
		Aide demandée au PIC	1 500,00 €
Divers			
Recyclerie Sportive Site Roubaix	500,00 €		
Paddle Le Grand 8	858,00 €		
Triporteur La Manivelle Théâtre	1 525,00 €		
Vélo Smoothie	300,00 €		
Sirouy Spectacle Développement Durable	1 300,00 €		
Valorisation du bénévolat 20 bénévoles 12h X 20 X 10,25€/h	2 460,00 €	Don des bénévoles	2 460 ,00€
<b>Sous-total des dépenses engagées</b>	<b>7 223,16 €</b>		
Financement d'un autre projet <sup>(e)</sup>	0		
<b>Total</b>	<b>7 223,16 €</b>	<b>Total</b>	<b>7 223,16 €</b>

<sup>1</sup> **Ne pas inscrire les centimes**

<sup>2</sup> **Joindre impérativement les devis**

<sup>(a)</sup> Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

<sup>(b)</sup> Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

<sup>(c)</sup> Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

<sup>(d)</sup> La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.

<sup>(e)</sup> Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

**SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET**

Laurent, Jason, Maxime

Fait à : ROUBAIX Date : 21/06/2022